



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant

M. Jean-Louis SEGOT

Tél. : 06.82.10.26.88

Inscrit au RCS de Tarbes

Siret : 533 583 654

Inscription au registre
 des Mandats N° 23941

MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Nous soussignés : **ALLART et Jean Bastien** (propriétaire) Date et lieu de
 Nom, Prénom : naissance :
 Demeurants : 25 rue Antonin Moinet - 33100 BORDEAUX

Téléphones : Adresse mail :
 Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre
 propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatos par la présente
 afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous
 engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art.
 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie
 inférieure à 8 m².)

grange en cours de restauration à Villa. 65120
 sur 755 m² - Cadastre : A 809 - 808 - 810 - (531 m² 24 m² 240 m²)

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître à

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).
 En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par
 l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître , à

**CLAUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un
 acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le
 MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code
 Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.**

Clause particulière : prix fixé par les vendeurs Signatures clients :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable
 comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de
 (Chiffres) : 166.000 €, cent soixante six mille euros.
 (Lettres) :
 Dont le Prix net propriétaire(s) : cent cinquante mille euros 150 000 €

Honoraires: nos honoraires fixés à % TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du
 vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée
 dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant
 l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt
 vendeur, rachat de parts, ..).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 16.000 €,
 (lettres) : seize mille euros.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et
 déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A.
 incluse.

ABAFIM

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60
 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com